# Ville de Riorges

# Délibération du conseil municipal du 8 décembre 2016 1.1

#### ADMINISTRATION GENERALE

**INSTALLATION DANS SES FONCTIONS**

**DE CONSEILLERE MUNICIPALE,**

**DE FLORENCE COLOMB,**

**EN REMPLACEMENT DE GUILLAUME LARGERON,**

**DEMISSIONNAIRE**

Monsieur le maire explique qu'à la suite à la démission de Guillaume LARGERON, conseiller municipal, (courrier du 19 novembre 2016 reçu en mairie le 29 novembre 2016), celui-ci doit être remplacé conformément aux dispositions prévues par l'article L 270 du Code électoral qui prévoit notamment : "l*e candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit*."

Florence COLOMB, domiciliée à Riorges, 271 rue Beaulieu, suivante sur la liste, est appelée à siéger au conseil municipal. Elle remplacera donc Guillaume LARGERON. Tous deux étaient candidats sur la liste "Riorges Passionnément".

**Monsieur le Maire proclame Florence COLOMB officiellement installée dans ses fonctions de conseillère municipale.**

Le tableau du conseil municipal est en conséquence mis à jour.